

## MUSIQUES ACTUELLES AU LYCÉE - 2022-2023

Lucie MATHEY  
Coordinatrice Régionale  
Chargée d'action culturelle et de communication  
07 89 56 93 60 - [actionculturelle.bfc@jmfrance.org](mailto:actionculturelle.bfc@jmfrance.org)

### Recherche d'artistes et d'intervenants pour l'édition 2022-2023 (appel à projets) "Quand les musiques actuelles et les autres arts s'enrichissent mutuellement"



DIRECTION RÉGIONALE  
DES AFFAIRES CULTURELLES

RÉGION ACADÉMIQUE  
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

DIRECTION RÉGIONALE  
DE L'ALIMENTATION,  
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

Les Jeunesses Musicales de France Bourgogne-Franche-Comté en collaboration avec les Rectorats de l'Académie de Besançon et de Dijon, la DRAAF Bourgogne-Franche-Comté et 13 salles de concerts de la région, et avec le soutien du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté et de la DRAC, développent une école du spectateur offrant une expérience musicale forte aux lycéens et apprentis de la région, par le biais du dispositif **Musiques Actuelles au Lycée**, dont elles sont à l'initiative et chargées de son organisation depuis 2005.

Ce projet, adapté aux lycéens et apprentis, citoyens en devenir et amateurs de musique, leur apporte un autre regard sur les artistes, sur les musiques actuelles, et leur offre une ouverture culturelle sur le monde qui les entoure. Ainsi, le dispositif **s'inscrit dans un processus d'éducation artistique et de formation des spectateurs de demain.**

Les salles partenaires du dispositif sont actuellement :



**Dans le cadre de ce dispositif,**

**les partenaires recherchent les artistes de la prochaine édition**

Vous hybridez vos compositions musicales aux autres arts, ce projet est fait pour vous.

Si vous êtes intéressé, contactez-nous : [actionculturelle.bfc@jmfrance.org](mailto:actionculturelle.bfc@jmfrance.org)

Vous devrez pouvoir :

- proposer des **ateliers** (intégrant sensibilisation et pratique musicale) au sein des lycées sélectionnés dans l'Académie de Bourgogne-Franche-Comté, en lien avec la **thématique** déterminée : « Quand les musiques actuelles et les autres arts s'enrichissent mutuellement ».
- être disponible sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté entre **décembre 2022 et juin 2023**, pour proposer ces ateliers d'une durée de 6 heures par classe (dispensés en deux séquences égales de 3h, ou 4h + 2h) à 23 classes de lycéens et apprentis issus de l'enseignement général, technologique, professionnel et agricole. Chacune des séquences d'ateliers sera dispensée par une seule personne (artiste solo ou intervenant).

Note : compte-tenu du volume horaire total que représentent ces ateliers, ils pourront être partagés avec d'autres artistes et/ou intervenants ; nous en construirons ensemble les modalités. Il est donc envisageable de proposer entre 2 et 6 heures d'ateliers.

- dispenser des **concerts** (6 à 12 concerts) pour des publics largement lycéens mais ouverts au "tout public", dans les salles partenaires du dispositif, entre **janvier et mai 2023**. Le calendrier sera établi en tenant compte de vos possibilités et des décisions des salles partenaires.

Note : comme indiqué ci-dessus, les ateliers pouvant se partager avec d'autres artistes et/ou intervenants, votre proposition peut se limiter à des séquences d'ateliers d'une durée de 2 à 4 heures, en complémentarité avec un artiste assurant le concert (et au minimum 2 heures d'ateliers).

- participer à la rédaction d'un **dossier pédagogique** destiné aux enseignants et élèves (rédaction à partir de juin 2022).
- participer aux **2 journées de formation** des professeurs engageant leurs classes dans le dispositif (novembre 2022 : 2 formations identiques d'une journée sur le territoire Bourgogne, puis sur le territoire Franche-Comté).

Note : les professionnels des salles de spectacles partenaires proposent aux élèves un temps de rencontre au cours du dispositif (découverte d'une structure culturelle, information sur les métiers de la filière musicale, choix artistiques...).

### Pour résumer :

- vous êtes intervenant : dispenser 23 sessions d'**ateliers** liées à la thématique, dans un format de 2 à 4 heures, pour des lycéens et apprentis en Bourgogne-Franche-Comté + soutien à la rédaction du **dossier pédagogique** et participation aux **journées de formation**
- vous êtes artiste : dispenser 23 sessions d'**ateliers** liées à la thématique, dans un format de 2 à 6 heures, pour des lycéens et apprentis en Bourgogne-Franche-Comté + proposer des **concerts** dans les salles partenaires + soutien à la rédaction du **dossier pédagogique** et participation aux **journées de formation**

### Éléments d'organisation :

La sélection des artistes/intervenants sera faite par un comité regroupant des représentants des JM France, des salles partenaires, de l'Education Nationale, de la DRAAF, de la DRAC et de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Merci de nous envoyer **avant le lundi 21 mars 2022** des extraits audios/vidéos et une proposition de déroulé d'un atelier à destination d'une classe de 25 lycéens ou apprentis (de 2 à 6 heures qui devront être argumentées, notamment si vous ne proposez pas les 6 heures complètes). N'hésitez pas à nous joindre tout élément que vous jugerez utile : dossier de presse, éléments de communication, biographie, liens Internet ...

La **rémunération** pour l'ensemble des interventions mentionnées dans le présent appel à projets sera convenue de gré à gré, dans la limite du budget disponible pour cet aspect du dispositif. Toutefois, concernant les ateliers, il est d'ores et déjà annoncé que ceux-ci seront rémunérés au tarif horaire de 36,50 € brut, et déclarés au régime général. La rémunération des concerts entrera, elle, dans le cadre d'une contractualisation des droits de cession de représentation, ou d'un engagement direct des artistes par les JM France, au régime intermittent.